



Les Communes  
du  
Val d'Anniviers



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## Commission administration générale ②

Procès-verbal de la séance du 22.05.07 à 18h au bureau communal de St-Luc

**Présents :** Dominique Rion, St-Luc  
Françoise Viaccoz, Ayer  
Nadine Zufferey, Chandolin  
Martine Antonier Tschus, Secrétaire  
Tarcise Genoud, Grimentz  
Simon Crettaz, St-Jean  
Jeanine Walter, Vissoie

### 1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoisie	Jacques Vouardoux

### 2. PV du 16.04.07 et mise à jour des documents

Dominique Rion ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

Une étroite collaboration doit être maintenue entre la commission ①② et la ②. Le statu quo est préconisé concernant les 6 comptes 2008 et leurs boucléments. Une entente communale sera nécessaire pour l'établissement du budget 2008 et la nouvelle administration communale qui débutera en janvier 2009, coordonnera les boucléments entre le personnel et les fiduciaires pour procéder à la consolidation du bilan d'entrée de la commune d'Anniviers.

Dominique Rion précise, concernant les points 7 et 9 (clés et archives) du dernier PV, qu'il s'agit d'effectuer la liste de l'existant pour faciliter le travail de l'administration 2009.

Concernant les archives, toutes les réglementations sont à disposition au bureau intercommunal et répertoriées dans un classeur normalement à disposition dans chaque commune.

Le tableau comparant les bureaux administratifs de plusieurs communes et celui du temps de travail des employés ont été mis à jour et sont parcourus.

### **3. Travaux des autres commissions impliquant la commission administration**

Commission ③ : Voir éventuellement pour prévoir un bureau de la police communale si les locaux de la police cantonale à Vissoie ne sont pas disponibles. Voir également si le cahier des charges du policier à engager inclut ou non les tâches administratives.

Commission ③ : discussion avec les teneurs de cadastre en septembre pour voir leurs besoins, à suivre. La commission ② doit savoir si les teneurs de cadastre sont regroupés en un lieu, avec combien de postes,... ? Pour l'instant, compter au moins un poste.

Commission ⑤ : Le responsable technique sera rattaché à l'administration générale (dossier de construction, heures des employés...). Cahier des charges à préparer par la commission ⑤.

### **4. Comparaison avec d'autres communes pour les postes et les services (questionnaires)**

Le tableau réunissant les trois réponses reçues est parcouru. Martine Antonier Tschus est chargée de relancer les communes qui n'ont pas répondu.

Pour l'instant, il est constaté que la Commune d'Anniviers aura trop de monde à disposition, à terme. Au début, de nombreuses tâches devront être accomplies pour la fusion. D'ici là, il faut que les communes évitent absolument d'engager de nouvelles personnes ou alors, avec un contrat à durée déterminée.

Un poste à un poste et demi est à prendre en compte pour assurer la proximité (guichet) poste n'existant pas dans les communes qui ont répondu au questionnaire.

### **5. Feed-back des conseils communaux sur la centralisation de l'administration**

La discussion devra être ouverte le 15 juin. Dans l'immédiat, les points de vue suivants sont partagés :

Grimentz : le conseil trouve qu'un site pour l'administration est plus logique, plus efficace et mieux pour gérer le personnel.

Chandolin : plusieurs sensibilités différentes sont présentes. Pas de discussion formelle jusqu'à maintenant. Le site de l'administration doit être défini en fonction de sa facilité d'accès pour les usagers.

Ayer : pas de discussion en conseil.

Vissoie : pas de discussion en conseil.

St-Jean : souhaite garantir le service de proximité.

St-Luc : le conseil est d'accord sur le principe de la centralisation mais, dans un premier temps, est favorable pour le regroupement sur 2 sites (utilisation des bureaux existants) tout en garantissant le service de proximité

Globalement, tous les conseils vont dans le sens de la commission ②. Selon les informations obtenues auprès de Jean-Albert Melly et selon les calculs des membres de la commission, des locaux d'environ 200 à 250 m<sup>2</sup> sont nécessaires.

Avec le programme intégré, une administration sur deux sites est possible. Il faut au préalable établir l'organigramme.

Afin d'avoir une meilleure idée, il faut visiter une administration. Martine Antonier Tschus organise la visite des locaux de Bagnes avec le président Christophe Dumoulin.

## **6. Assurances : informations pour séance ultérieure**

Dominique Rion a reçu un courrier d'Unirisc, Aldo Cina. Il lui a répondu.

Un courrier de la Generali, indiquant la procédure concernant les assurances doit être parcouru par chacun. Joël Bonnard sera invité lors d'une prochaine séance pour préciser notamment que faire dans quel délai.

Qui doit traiter des assurances ? La commission ou le nouveau conseil ? Est-il possible de dénoncer le contrat et de maintenir une couverture provisoire ? Pour travailler au mieux, il faut que chaque commune transmette la liste de son portefeuille d'assurances (RC, véhicule,...) en indiquant le délai de validité du contrat.

## **7. Discussion pour présentation à la séance des conseillers à Mayoux**

Dominique Rion présente une première esquisse du powerpoint pour la séance du 15 juin prochain.

Il faut pouvoir indiquer les postes à pourvoir et présenter le souhait de la commission d'avoir un responsable de l'administration engagé dès l'automne 2008 avec temps d'essai de six mois. Voir à l'interne en premier lieu. L'analyse des surfaces et la comparaison du nombre d'employés dans d'autres administrations seront également présentées.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus